



Après la troisième


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*





CIO de Talence

Les psychologues de l'Education Nationale du CIO de Talence vous reçoivent sur rendez-vous, tous les jours de la semaine et pendant les vacances scolaires.

Prenez rendez-vous au 05 56 80 40 57

Allée René Laroumagne
33400 TALENCE

Arrêt tram B « Arts et Métiers »



Téléservices

Téléservices = des services dématérialisés.
Accessibles à partir du portail Educonnect

Pour chaque temps de la procédure = un service en ligne dédié :

1/ Service en ligne ORIENTATION

2/ Service en ligne AFFECTATION

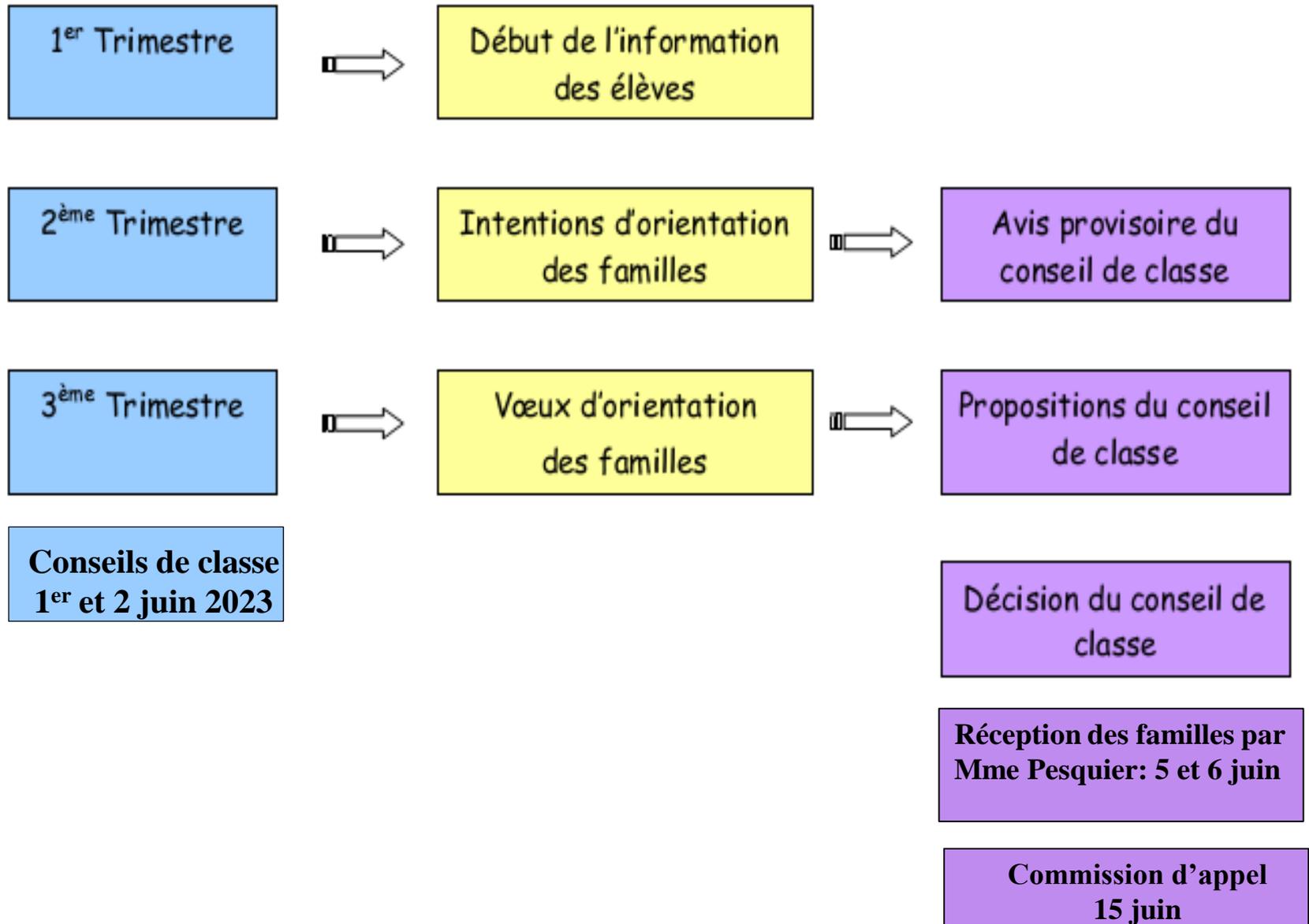
3/ Service en ligne INSCRIPTION

ORIENTATION

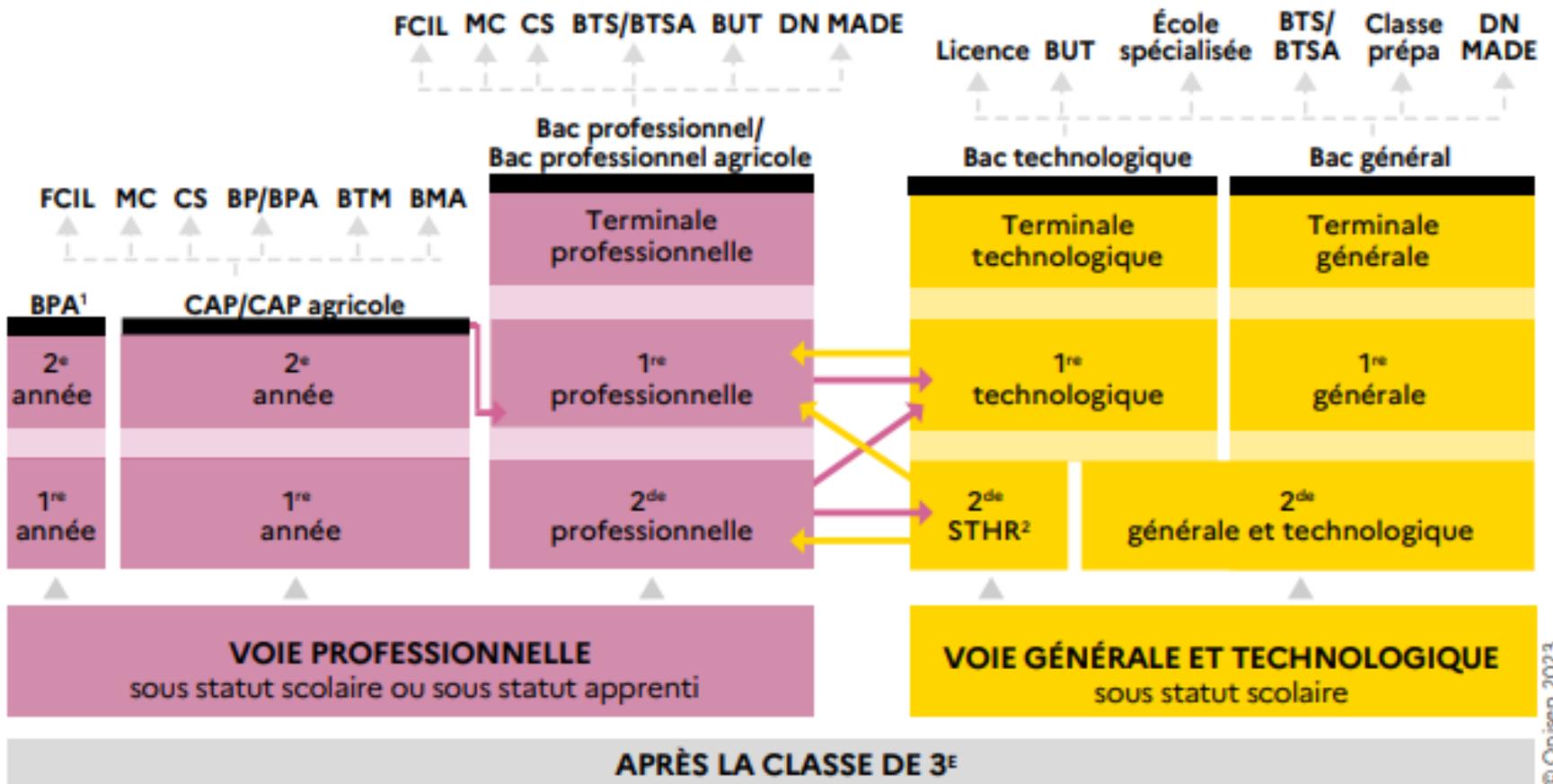
CHOISIR SA VOIE D'ORIENTATION APRES LA 3EME



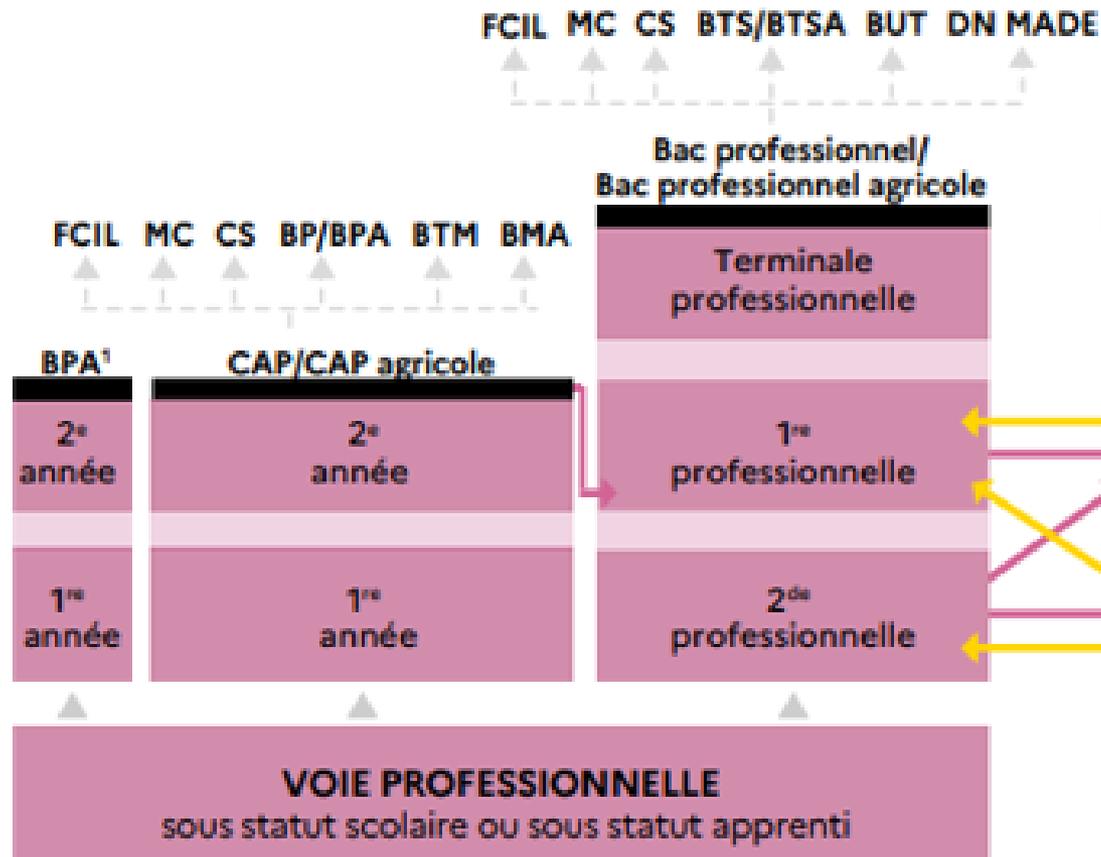
CALENDRIER phase d'orientation



L'ORIENTATION = CHOISIR SA VOIE



LA VOIE PROFESSIONNELLE



→ LE CAP OU CAPA

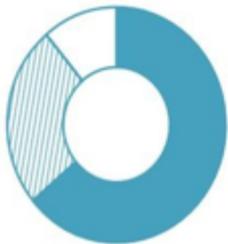
1^{ÈRE} ANNÉE
DE CAP

⚠ TEST DE POSITIONNEMENT

2^E ANNÉE
DE CAP

3^E ANNÉE
DE CAP

✉ EN CAP



- Enseignements professionnels
- ▨ Enseignements généraux
- Consolidation, accompagnement personnalisé et orientation

- ▨ Une majorité d'enseignements professionnels liés à la spécialité
- ▨ Des enseignements généraux toujours présents (co-intervention)
- ▨ 12 à 14 semaines de PFMP
- ▨ Présentation d'un chef d'œuvre en fin de formation.

- Centré sur un métier précis
- Près de 200 Spécialités

Remarque : Attention les élèves de 3^{ème} générale ne sont pas prioritaires sur la plupart des spécialités de CAP

→ LE BAC PROFESSIONNEL

2^{DE} PROFESSIONNELLE

▲ TEST DE POSITIONNEMENT

1^{RE} PROFESSIONNELLE

TERMINALE
PROFESSIONNELLE

⊗ EN BAC PROFESSIONNEL



- ▣ Une moitié d'enseignements professionnels liés à la spécialité
- ▣ Des enseignements généraux toujours très présents (co-intervention)
- ▣ **18 à 22 semaines de PFMP**
- ▣ Présentation d'un chef d'œuvre en fin de formation.

- ▣ Centré sur un domaine professionnel
- ▣ Plus de 100 Spécialités

Certaines 2^{ndes} Pro sont communes à plusieurs spécialités. La spécialité débute en 1^{ère}

on parle de « Famille de métiers » (14)

Spécialités de bac pro et « familles de métiers »

En fin de 3^{ème} l'élève qui souhaite faire son BAC PRO en lycée choisit :

- Soit une spécialité de bac pro (ex. Optique Lunetterie)
- Soit une famille de métier pour son année de 2^{nde}. Dans ce cas il débutera sa spécialité en 1^{ère}. Si la spécialité n'est pas proposée dans son lycée, l'élève pourra demander à changer d'établissement en fin de 2^{nde}.

MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique

Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables

Maintenance et efficacité énergétique

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Métiers du froid et des énergies renouvelables



SUR ONISEP.FR

<https://www.nouvelle-voiepro.fr>

L'ALTERNANCE



**Recherche
d'une entreprise**
Janvier/février



Durée
2 ans pour un CAP ;
3 ans pour un bac pro



Lieu
CFA ou lycée (cours)
employeur (pratique)



Conditions
Avoir entre
16 et 30 ans



Rémunération
De 410,60
à 1 186,60 €

Les conditions :

- Avoir un niveau fin de 3ème ou 16 ans,
- Trouver une entreprise et signer un contrat de travail,
- S'inscrire dans un CFA.



**LES DEMARCHES D'INSCRIPTION EN CFA
INCOMBENT A LA FAMILLE**

Se renseigner sur l'apprentissage

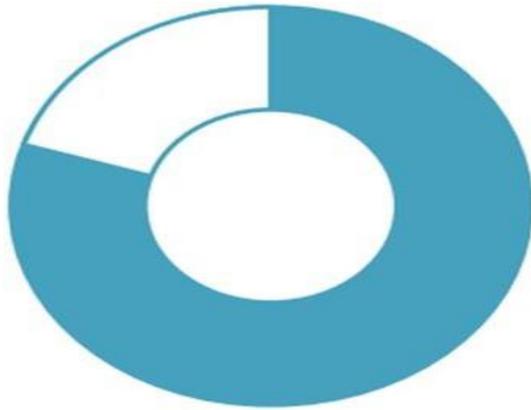
<http://apprentissage-aquitaine.fr> et www.aquitaine-alternance.fr

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



> LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2^{de} spécifique « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)



Enseignements généraux



Consolidation, accompagnement personnalisé et orientation

Test de positionnement :

- Français et Mathématiques
- 2 séquences de 60mns
- Correction automatique
- Evaluation des besoins pour adapter les aides individuelles en Accompagnement Personnalisé

ENSEIGNEMENTS COMMUNS volume horaire par semaine ou par an

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2NDGT

Info +

POSSIBILITÉ de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique).

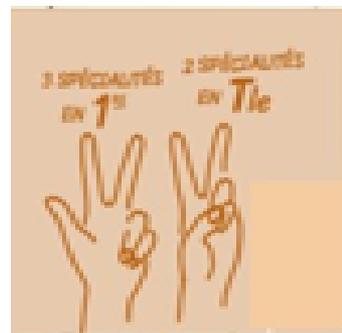
LES ENSEIGNEMENTS LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ, latin et grec, peuvent être choisis en plus.

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h
AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

Les enseignements communs en 1^{ère} et T^{LE} Générale

HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, 1^{RE} ET T^{LE} GÉNÉRALES

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Français	4 h	4 h	-
Philosophie	-	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h	3 h
LVA et LVB ^{1 2}	5 h 30	4 h 30	4 h
SES	1 h 30	-	-
Mathématiques	4 h	-	-
Physique-chimie	3 h	-	-
SVT	1 h 30	-	-
EPS	2 h	2 h	2 h
EMC	18 h/an	18 h/an	18 h/an
SNT	1 h 30	-	-
Enseignement scientifique*	-	2h/3h30	2 h



Les enseignements de spécialité en 1^{ère} et Tle Générale

HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE, 1^{RE} ET T^{LE} GÉNÉRALES (SUITE)

<ul style="list-style-type: none"> • 3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN 1^{RE} AU CHOIX PARMIS : • 2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN T^{LE} AU CHOIX PARMIS : 	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
★ Arts (au choix parmi: arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; histoire des arts ; danse ; musique ; théâtre)	-	4h	6h
Biologie-écologie ⁴	-	4h	6h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	-	4h	6h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ★	-	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie ★	-	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ★	-	4h	6h
Littératures et langues et cultures de l'Antiquité ★	-	4h	6h
Mathématiques ★	-	4h	6h
Numérique et sciences informatiques ★	-	4h	6h
Physique-chimie ★	-	4h	6h
SVT ★	-	4h	6h
Sciences de l'ingénieur ⁵	-	4h	6h
Sciences économiques et sociales ★	-	4h	6h

Si je choisis le BAC TECHNOLOGIQUE

QUELS ENSEIGNEMENTS COMMUNS ?



Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{re} agricole	Terminale	T ^{le} agricole
Français	3h	3h30		
Philosophie			2h	
Histoire-géographie	1h30		1h30	
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4h		4h	
Éducation physique et sportive	2h		2h	
Mathématiques	3h		3h	
Enseignement moral et civique	18h annuelles		18h annuelles	
Éducation socioculturelle (dans les lycées agricoles)		1h		1h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées agricoles)		0h30		0h30

Pour la voie technologique, l'organisation en **8 séries** de bac est maintenue

- Enseignements **communs**
- Enseignements de **spécialité par série**
- Eventuellement des enseignements optionnels :
 - **1 seul possible** en 1^{ère} ; 3h
 - **2 possibles** en terminale dont la poursuite de l'option de 1^{ère}

QUELS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR QUELLE SÉRIE ?



Séries	Enseignements de spécialité	1 ^{re}	Terminale
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) dans les lycées agricoles 	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	
	Technologie (module décliné en cinq domaines technologiques : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)	3 h	
	Territoires et technologie (module décliné en cinq domaines technologiques : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation)		4 h 30
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) 	Physique-chimie pour la santé	3 h	
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines		8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués) 	Physique-chimie	2 h	
	Outils et langages numériques	2 h	
	Design et métiers d'art	14 h	
	Analyse et méthodes en design		9 h
STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) 	Conception et création en design et métiers d'art		9 h
	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE)	3 h	
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ES AE)		13 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h	5 h

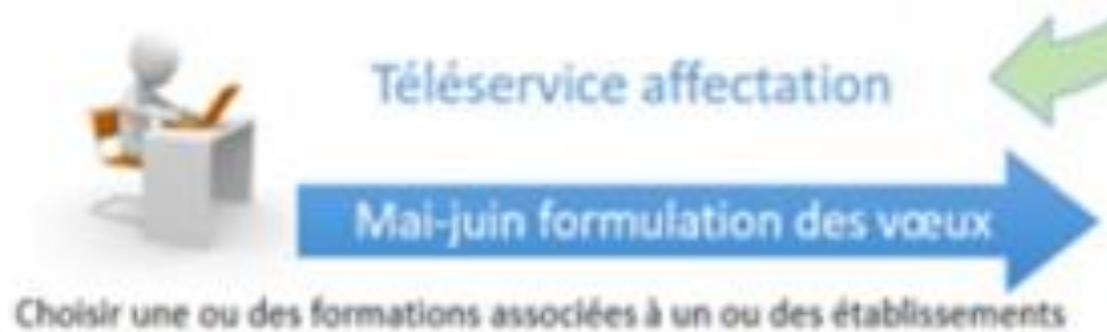
STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) 	Innovation technologique	3 h	
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D). Choisir un enseignement spécifique parmi : <ul style="list-style-type: none"> ● architecture et construction ● énergies et environnement ● innovation technologique et écoconception ● systèmes d'information et numérique 		12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h

STL (sciences et technologies de laboratoire) 	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire		13 h

STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) 	Sciences de gestion et numérique	7 h	
	Management	4 h	
	Management, sciences de gestion et numérique. Choisir un enseignement spécifique parmi : <ul style="list-style-type: none"> ● gestion et finance ● mercatique (marketing) ● ressources humaines et communication ● systèmes d'information de gestion 		10 h
	Droit et économie	4 h	6 h

S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) 	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	
	Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales	5 h 30	7 h
	Pratique de la danse, ou de la musique, ou du théâtre	5 h 30	7 h

AFFECTATION



Téléservices AFFECTATION

Saisie des vœux par les familles :
1 vœu = 1 formation dans 1 établissement

10 VŒUX MAXIMUM

Service en ligne affectation = du 9 au 30 mai

PHASE 1

DU 9 MAI AU 30 MAI

Je formule mes demandes

PHASE 2

Du 31 MAI AU 27 JUIN

Mon dossier est en cours
de traitement

PHASE 3

À partir du 27 JUIN

Je consulte le résultat de
mes demandes et
modalités
d'inscription

Service en ligne AFFECTATION

Saisie des demandes

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

QUOI formation, établissement ou mots-clés **OÙ** ville ou département **RECHERCHER** ?

500 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche **FILTRES AVANCÉS** Faire apparaître le(s) lycée(s) de secteur en premier ?

Il n'y a pas d'offre de secteur connue pour votre dossier.

- bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**
Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé
54 - NANCY
Public Scolaire
- bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**
Lycée des métiers du Toulous
54 - TOUL
Public Scolaire
- CAP Maçon**
CFA des Compagnons du Devoir
54 - JARVILLE-LA-MALORANGE
Privé Apprentissage

BAC PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

Secteur public, Statut scolaire

Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé, Nancy
54 - NANCY

Ajouter à mes demandes

INFORMATIONS PLAN

[FICHE ÉTABLISSEMENT](#)
[FICHE FORMATION](#)

[Consultez le devenir des jeunes à l'issue de la formation](#)

Voir et valider les demandes

Ordonner et valider ses demandes



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES DEMANDES DE [REDACTED] AMBRE

[+ Retour à la page des offres](#)

RANG 1



CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

histoire des arts
Lycée Grandmont
37 - TOURS



RANG 2



CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

histoire des arts
Lycée Henri Poincaré
54 - NANCY



RANG 3



CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

histoire des arts
Lycée Fulbert
28 - CHARTRES



[Ajouter d'autres demandes](#)

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES



LES VŒUX EN VOIE PROFESSIONNELLE

Pour entrer en 2nde professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP en lycée professionnel :



- Il est conseillé de faire plusieurs vœux (*nombre de places limité*)
- Pas de sectorisation des vœux (pas de demande de dérogation)

Affectation selon un barème de points prenant en compte:

- les résultats scolaires
- les compétences du socle commun

LES VŒUX EN 2nde GT

- ❑ **Cas 1 :** **Accès au lycée de secteur** : Lycée Fernand Daguin - Mérignac
(Sectorisation en fonction du lieu de résidence de l'élève)
- ❑ **Cas 2:** **Affectation sur dossier /commission** : enseignements non proposés au lycée Daguin avec capacité d'accueil limitée: danse, culture et création design, section binationale, sciences de l'ingénieur...
l'affectation n'est pas garantie
- ❑ **Cas 3:** Si vous souhaitez une place dans un autre lycée que celui de votre secteur, vous devez formuler une demande de dérogation (différents motifs possibles). *Il est possible demander un lycée pour suivre un enseignement optionnel technologique*
l'affectation n'est pas garantie

INSCRIPTION

A partir du 27 juin, la famille consulte en ligne la notification d'affectation de son enfant (une seule réponse d'admission).



Attention

Pour que l'élève soit inscrit administrativement, la famille doit **impérativement confirmer son inscription** au lycée désigné.

TELESERVICES
INSCRIPTION

Merci de votre attention

POUR ALLER PLUS LOIN : TROIS SITES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'AVENIR

L'Onisep offre trois espaces dédiés pour accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation.

Objectifs : donner des informations pour mieux connaître les voies générale, technologique et professionnelle ; fournir des repères pour aider chacun à construire son projet.



Je rentre en 2nde professionnelle / 1^ère année de CAP

Lycée Marcel Dassault



COMMERCE



VENTE



ACCUEIL



TRANSPORT



**GESTION
ADMINISTRATION**



USINAGE



MELEC



HORLOGERIE



CHIMIE

Je rentre en seconde au lycée F. Daguin

10 enseignements communs obligatoires

▶  Français (2H00/semaine)

▶  SNT (1h30/semaine)

▶  Physique Chimie (3h00 / semaine)

▶  2 langues vivantes (6H00 / semaine)

x² Mathématiques 4H00/semaine

x² Science et vie de la terre 1H30/semaine

♥ Education physique et sportive 2H00/semaine

🗺 Histoire géographique et éducation morale et civique (EMC) 3h30/semaine

📊 Sciences économiques et sociales 1h30/semaine

👤 Accompagnement personnalisé (AP) 2,30/semaine

- français
- mathématiques
- suivi de classe du professeur principal

Deux options possibles (ouverture à partir de 20 candidats)

▶ Histoire des arts

▶ Italien

▶ Management et Gestion

Le sport à Daguin

▶ Une Section Sportive Régionale Football Garçons et Arbitres (sur sélection, modalités sur le site Internet du Lycée)

▶ Une Association Sportive qui propose 6 activités.

▶ Le plus de Daguin: le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique), le sauvetage et les formations PSE.

▶ Pour les licenciés sportifs du SAM et Mérignac Rugby

⚽ Un pôle espoir féminin football

Section Européenne (sur dossier)

▶ Section européenne Allemand DNL mathématiques

▶ Section européenne Espagnol DNL SVT

▶ Section européenne ANGLAIS DNL histoire géographie

▶ Section européenne Anglais DNL Management (STMG)

▶ Section Européenne ANGLAIS DNL SVT

Les plus de Daguin

Le lycée Daguin c'est aussi...

▶ DGEMC

▶ Une maison des lycéens

▶ Une préparation au concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux

▶ Le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA)

▶ Un diplôme Prévention et Secours Civique 1 (PSC1)

▶ Un CDI au cœur de l'établissement pour accompagner élèves et enseignants, lieu de culture, de travail et de lecture



Annexes

➤ L'ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

CONCERNE UNIQUEMENT L'ENTRÉE EN 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

➔ Affectation dans la limite des places disponibles

CRITÈRES PRIORITAIRES

1. **Une priorité d'affectation pour les élèves en situation de handicap** : les élèves reconnus handicapés peuvent bénéficier d'une priorité lorsqu'ils formulent une demande de dérogation au secteur géographique, ou qu'ils nécessitent une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé. La famille transmet alors un dossier médical sous l'autorité du médecin scolaire. Une commission médicale d'affectation prioritaire examine ensuite le dossier et statue.
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

NOTE : Les critères de dérogation ne pourront être saisis dans le service en ligne affectation. Ils devront être saisis dans l'application par les établissements d'origine comme les années précédentes.

Ces différents critères sont renseignés par la famille directement sur le dossier de candidature, annexes 3 et 4, et saisis par l'établissement d'origine dans AFFELNET après vérification des pièces justificatives fournies par la famille.

NOTE : Il sera possible cette année de solliciter un motif de dérogation « Parcours scolaire particulier » pour les élèves demandant un établissement hors secteur pour suivre certains enseignements optionnels technologiques de 2^{nde} GT dans le cadre d'un projet d'accès à une 1^{ère} STI2D, STL ou ST2S :

- Biotechnologies (STL/ST2S)
- Sciences et laboratoire (STL)

- Création et innovation technologiques (STI2D)
- Santé et social (STL/ST2S)

LA CARTE DES FORMATIONS AU LYCÉE DAGUIN MERIGNAC

FILIERES GENERALES

Seconde	Première	Terminale
Enseignements communs		
Enseignements de spécialités		
	Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-Chimie Sciences de la Vie et de la Terre Sciences économiques et sociales Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littératures et philosophie Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin Langues, littératures et cultures étrangères Arts : Histoire des arts	Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-Chimie Sciences de la Vie et de la Terre Sciences économiques et sociales Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littératures et philosophie Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin Langues, littératures et cultures étrangères Arts : Histoire des arts
Enseignements optionnels		
<u>Un enseignement général :</u> Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin Langue vivante C : Italien Arts : histoire des arts <u>Un enseignement Technologique :</u> Management et gestion	Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin Langue vivante C : Italien	<u>Un enseignement au choix :</u> Mathématiques complémentaires Mathématiques expertes Droit et grands enjeux du monde contemporain <u>Un enseignement au choix :</u> Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin Langue vivante C : Italien
Sections européennes		
DNL Allemand-Mathématiques DNL Anglais-Hist-Géo DNL Anglais-SVT DNL Espagnol-SVT	DNL Allemand-Mathématiques DNL Anglais-Hist-Géo DNL Anglais-SVT DNL Espagnol-SVT DNL-Anglais-Eco-Gestion (STMG)	DNL Allemand-Mathématiques DNL Anglais-Hist-Géo DNL Anglais-SVT DNL Espagnol-SVT DNL-Anglais-Eco-Gestion (STMG)

Les sections européennes

- ♦ **Caractéristiques** : (1h30-2h)/semaine
 - L'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique
 - La connaissance approfondie de la culture du pays de la section.
- ♦ **Sélection** : Sur dossier pour les élèves n'ayant pu suivre le cycle européen au collège (notes de 3^{ème} + avis de l'enseignant du collège de la langue de la section + avis du chef d'établissement)
- ♦ **Objectif** : Mention « section européenne » au baccalauréat français.

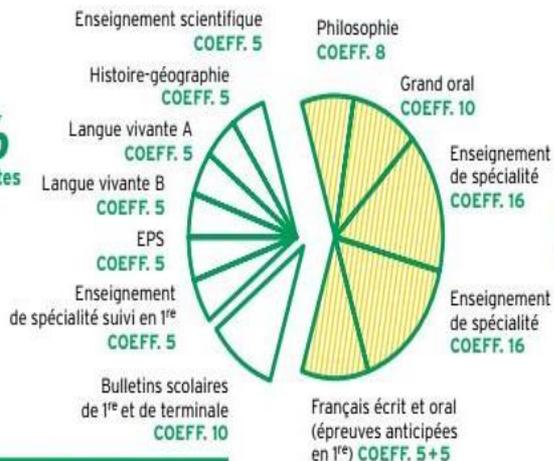
Il faut obtenir :

- le baccalauréat avec une moyenne minimum de 10/20 comme tout autre élève
- une note minimale de 12/20 à l'épreuve "normale" de la langue de la section
- une note minimale de 10/20 à une épreuve orale spécifique

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC GÉNÉRAL

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
du total des notes



BULLETINS SCOLAIRES

ÉPREUVES TERMINALES

60%
du total des notes

CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie				
	LVA / LVB				
	Enseignement scientifique				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{er} uniquement				
			EPS	→ Tout au long de l'année	

*Sauf: LVA/LVB : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de terminale, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité Arts : oral de 30 min

✓ Durée des épreuves :
2 H*

✓ Devoirs sur table pendant les cours

✓ Dates fixées par l'établissement

✓ Sujets choisis par l'équipe éducative dans la banque nationale de sujets

CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

Première			Terminale			
sept.	janv.	juin	sept.	janv.	mars	juin
					Enseignements de spécialité	
		Français écrit et oral				Philosophie
						Grand oral

**Sauf: Oral de français : 20 min
Grand oral : 20 min

Épreuves d'enseignement de spécialités :
- entre 3h30 et 4 h pour les épreuves écrites
- entre 20 min et 30 min pour les épreuves orales complémentaires aux épreuves écrites en Arts et LLCER
- 3h30 d'épreuves écrites et 1h30 d'épreuves pratique en Biologie et Écologie ; Numérique et sciences informatiques, Physique-Chimie ; Sciences de la Vie et de la Terre

✓ Durée des épreuves :
4 H**

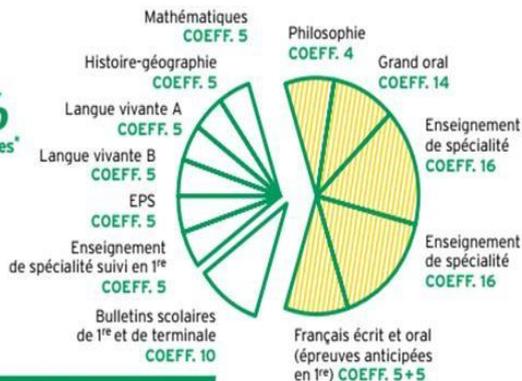
✓ Sujets nationaux

✓ Dates nationales

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
du total des notes*



BULLETINS SCOLAIRES

* En série STAV, les 40% de contrôle continu sont répartis à raison de 30% par des contrôles en cours de formation non coefficientés et 10% par les bulletins scolaires de 1^{re} et de terminale.

CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie				
	LVA / LVB				
	Mathématiques				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement				
			EPS	→ Tout au long de l'année	

*Sauf : LVA/LVB : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de terminale, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité Innovation technologique (STIDD) : oral de 20 min.
Spécialité Sciences de gestion et numérique (STMG) : oral de 20 min.

✓ Durée des épreuves :
2 H*

✓ Devoirs sur table pendant les cours

✓ Dates fixées par l'établissement

✓ Sujets choisis par l'équipe éducative dans la banque nationale de sujets

CALENDRIER DES ÉPREUVES FINALES

Première			Terminale			
sept.	janv.	juin	sept.	janv.	mars	juin
					Enseignements de spécialité	
		Français écrit et oral				
						Philosophie
						Grand oral

**Sauf : Oral de français : 20 min
Grand oral : 20 min

Épreuves de spécialités :

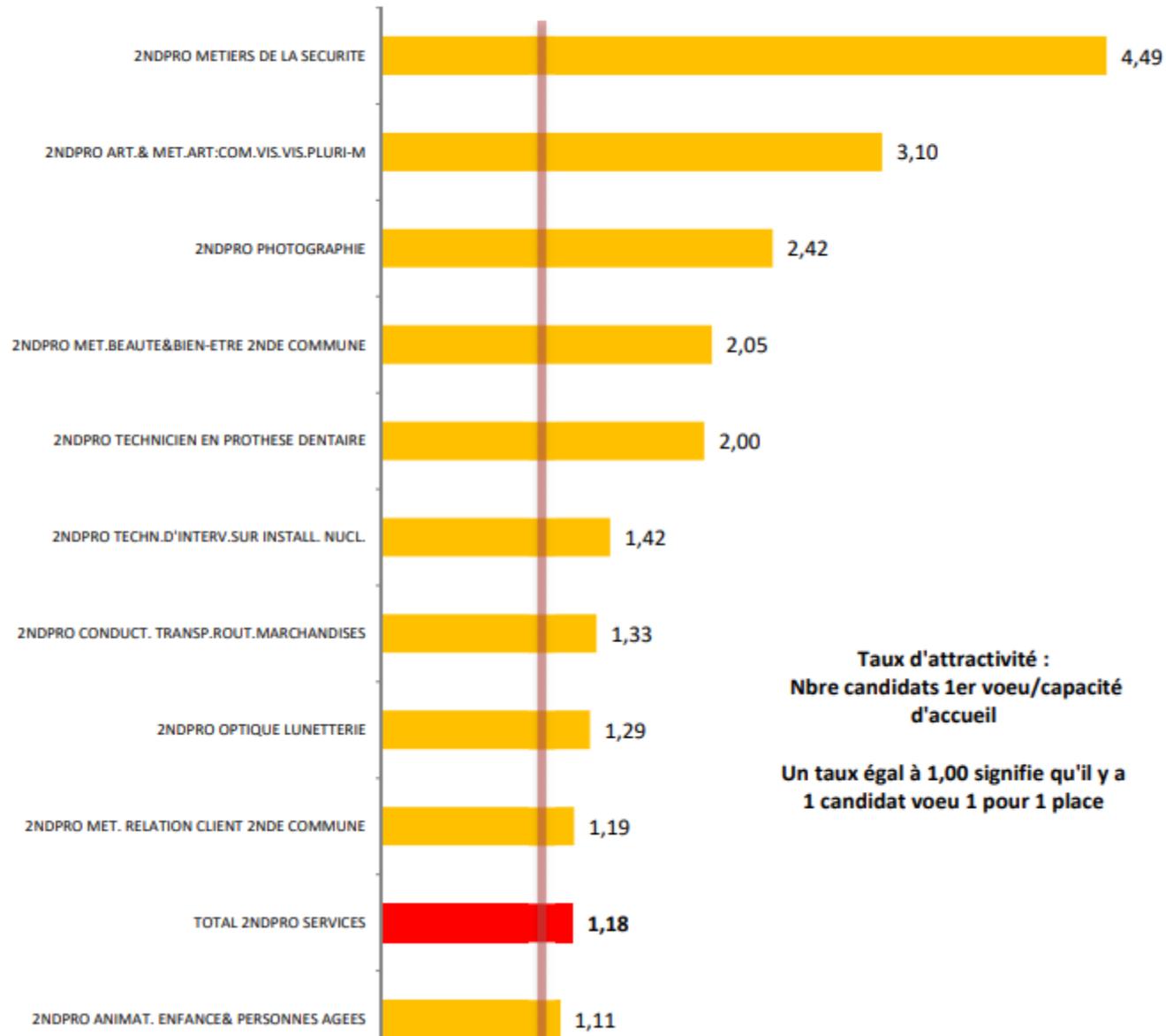
- entre 2h30 et 4 h pour les épreuves écrites
- 4 h d'épreuves pratiques en Conception et création en design et métiers d'art (STD2A)
- 6 h d'épreuves écrites et pratiques en Sciences et technologies (STHR)
- 3 h d'épreuves écrites et 3h d'épreuves pratiques en Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale (SZTMD)

✓ Durée des épreuves :
4 H**

✓ Sujets nationaux

✓ Dates nationales

Taux d'attractivité par formation - Juin 2021
Seconde professionnelles - secteur des services



HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS HORS STAGES ET ENSEIGNEMENTS EN CAP
(toutes spécialités confondues)

● ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	1 ^{RE} ANNÉE DE CAP	2 ^E ANNÉE DE CAP
	Enseignement professionnel	11 h 30
Enseignement professionnel et français en co-intervention	1 h 30	1 h 30
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention	1 h 30	1 h 30
Réalisation d'un chef-d'œuvre	3 h	3 h
Prévention-santé-environnement	1 h 30	1 h
● ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
Français, histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	30 min	30 min
Mathématiques, physique-chimie	1 h 30	1 h 30
Langue vivante	1 h 30	1 h 30
Arts appliqués et culture artistique	1 h	1 h
Éducation physique et sportive	2 h 30	2 h 30
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3 h 30	3 h 30
TOTAL	31 h	31 h
PFMP	6 à 7 semaines	6 à 7 semaines

HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN BAC PROFESSIONNEL (toutes spécialités confondues)

● ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	2^{DE} PRO	1^{RE} PRO	T^{LE} PRO
Enseignement professionnel	11 h	9 h 30	10 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1 h	1 h	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1 h	30 min	-
Enseignements professionnels et enseignements généraux ¹ en co-intervention et/ou atelier de philosophie et/ou insertion professionnelle-poursuite d'études ²	-	-	1 h
Réalisation d'un chef-d'œuvre ³	-	2 h	2 h
Prévention-santé-environnement	1 h	1 h	1 h
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	1 h	1 h	1 h
● ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3 h 30	3 h	3 h
Mathématiques	1 h 30	2 h	1 h 30
Langue vivante A	2 h	2 h	2 h
Physique-chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Arts appliqués et culture artistique	1 h	1 h	1 h
Éducation physique et sportive	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation ⁴	3 h	3 h	3 h 30
TOTAL	30 h	30 h	30 h
PFMP*	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines

* Période de formation professionnelle obligatoire et accompagnement personnalisé en situation de travail (apprentissage, alternance, stage) et accompagnement personnalisé